

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 21 septembre 2020 à 20 h, à la salle du conseil située au 319, rue Principale à Sainte-Brigitte-des-Saults.

Sont présents :

Sébastien Gagnon, conseiller, siège no 1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, François Bilodeau, conseiller et maire suppléant, siège n° 4, Jocelyne Guilbault, conseillère, siège n° 5, Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Est absent :

Siège n° 3, vacant depuis janvier 2020

Autre présence :

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal.

Citoyens : 2

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire. Madame Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Tirage loto église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 015, Madame France Savoie de Sainte-Brigitte-des-Saults;

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 119, Monsieur Patrick Lachapelle de Sainte-Brigitte-des-Saults;

Troisième prix : 150 \$ billet n° 049, Monsieur Sylvain Benoît de Sainte-Brigitte-des-Saults.

4. Adoption de l'ordre du jour

181.09.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour

Séance ordinaire

Le lundi 21 septembre 2020, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 septembre 2020
7. **Demandes**
 - a) Cuisine communautaire
 - b) Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix : déneigement de stationnement 2020-2021
 - c) ARLPHCQ : demande d'aide financière
 - d) AGRTQ : demande d'appui au gouvernement du Québec d'une programmation accès logis
 - e) Audrey Desfossés : ajout d'une lumière de rue entre le 505 et le 525, rue Bergeron
8. **Comptabilité :**
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
9. **Dossiers municipaux**
 - a) Calendrier des séances ordinaires 2021
 - b) Achat d'une génératrice mesures d'urgence (reporté)
 - c) Location photocopieur
 - d) Dépôt des états financiers au 31 décembre 2019
 - e) Congrès FQM 2020
 - f) Rapport du Maire sur les faits saillants des derniers états financiers
10. **Voirie**
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
 - b) Programme d'aide à la voirie locale : volet entretien des routes locales
 - c) Adjudication des soumissions : déneigement 2020-2021 des cours municipales et autres
 - d) Fauchage des abords de routes
 - e) MTMDET : interventions à réaliser sur une route

Période de questions à 20 h 30

11. **Hygiène du milieu**
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
12. **Urbanisme**
 - a) Permis de construction août 2020
13. **Loisirs et culture**
 - a) Bibliothèque
 - b) Maison des jeunes : plantation d'un arbre
 - c) Le Jaseur
 - d) Loisirs : partage de ressource
 - e) Programme Nouveaux Horizons pour les aînés
14. **MRC**
 - a) Compte-rendu MRC
 - b) MRC Nicolet-Yamaska : renouvellement de l'entente des insectes piqueurs
15. **Questions diverses**
 - a)
 - b)
 - c)
16. **Levée de la réunion**

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 10 août 2020;

182.09.2020 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Jocelyne Guilbault

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du lundi 10 août 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 septembre 2020

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le jeudi 10 septembre 2020;

183.09.2020 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du jeudi 10 septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. Demandes

a) Cuisine communautaire

CONSIDÉRANT QUE le programme de cuisine communautaire mis en place par mesdames Shirley-Anne Goguen-Thibault et Gabrielle Perreault est de retour pour l'année 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE mesdames Goguen-Thibault et Perreault désirent avoir la possibilité d'utiliser la salle communautaire sans frais pour cette activité comme les années précédentes;

CONSIDÉRANT QUE cette activité devrait avoir lieu une fois par mois;

184.09.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de collaborer au programme de cuisine communautaire en offrant la salle no 1 gratuitement;
- que les utilisateurs devront faire le ménage après chaque location de la salle;
- que les activités des cuisines communautaires doivent être prévues entre les lundis et jeudis;
- que les responsables de la cuisine communautaire doivent aviser la municipalité pour réserver les dates des cuisines communautaires;
- que les utilisateurs devront respecter les mesures mises en place par la Santé publique à toutes les locations de la salle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix : déneigement de stationnement 2020-2021

CONSIDÉRANT QUE la Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix demande à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de déneiger le stationnement de l'église paroissiale de sorte qu'il soit praticable en tout temps tel que les années passées;

CONSIDÉRANT QUE le stationnement de l'église paroissiale de Sainte-Brigitte-des-Saults sert aussi de stationnement incitatif pour le covoiturage;

185.09.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la demande de déneigement du stationnement de l'église de Sainte-Brigitte-des-Saults pour l'hiver 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) ARLPHCQ : demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec (ARLPHCQ) demande à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults une aide financière pour permettre à nos citoyens vivants avec des incapacités de tous genres de leur permettre l'initiation à des activités de loisirs;

186.09.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de refuser ladite demande considérant les crédits budgétaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) AGRTQ : demande d'appui au gouvernement du Québec d'une programmation accès logis

ATTENDU QUE l'Association des groupes de ressources techniques du Québec demande aux municipalités un appui pour demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et de ne pas inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique et de transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, et au ministre des Finances, M. Éric Girard;

187.09.2020 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de ne pas appuyer l'Association des groupes de ressources techniques du Québec dans leur démarche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Audrey Desfossés : ajout d'une lumière de rue entre le 505 et le 525, rue Bergeron

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà un lampadaire au coin de la rue, Crépeau-Côté et de la rue Bergeron ainsi qu'au coin de la rue Turcotte et de la rue Bergeron;

CONSIDÉRANT QUE malgré les lampadaires existants Mme Desfossés constate qu'il fait très noir devant sa résidence et que les automobilistes ne voient pas la courbe existante au coin des rues Bergeron et Turcotte;

CONSIDÉRANT QUE Mme Desfossés demande un ajout d'une lumière de rue entre le 505 et le 525, rue Bergeron;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà un poteau d'Hydro-Québec existant près de ces adresses, donc, l'ajout de lampadaire ne devrait pas être problématique;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults procédera à la vérification des lumières défectueuses sur le territoire;

188.09.2020 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de remplacer les luminaires défectueux par des lampadaires au DEL;
- suite au remplacement desdits luminaires de rue les membres du conseil analyseront la demande de Mme Desfossés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Comptabilité

a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption

Déboursés du mois et salaire

HYDRO-QUÉBEC

Luminaires de rues juillet 2020	310,51 \$
315, rue Principale du 3 juin au 3 août 2020	423,71 \$
400, rue Principale du 3 juin au 3 août 2020	291,32 \$
430, rue Principale du 3 juin au 3 août 2020	193,20 \$
800, rue des Érables du 3 juin au 3 août 2020	143,92 \$
745, rue Cloutier du 3 juin au 3 août 2020	77,68 \$
235, rue Dumoulin du 3 juin au 3 août 2020	740,70 \$
Rue Principale du 3 juin au 3 août 2020	193,09 \$
260, rue Dumoulin du 3 juin au 3 août 2020	275,16 \$

MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES DE L'EMPLOYEUR juillet 2020 4 857,18 \$

RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA

REMISES DE L'EMPLOYEUR juillet 2020 1 947,91 \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Publipostage Le Jaseur septembre 2020 58,81 \$

Total du chèque 58,81 \$

Honoraires d'exploitation juillet 2020 (83,93 \$)

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES (SUITE)

Honoraires d'exploitation juin 2020	(83,93 \$)
Env. préaff. + rouleaux 1,30, 1,07, 1,00 + signature xpresspost	814,16 \$
Honoraires d'exploitation mai 2020	(83,93 \$)
Honoraires d'exploitation avril 2020	(83,93 \$)
Total du chèque	478,44 \$

TELUS

Cellulaire du 25 juillet au 24 août 2020	116,15 \$
------------------------------------------	-----------

VILLAGE QUÉBÉCOIS D'ANTAN

Cotisation 2020	114,98 \$
-----------------	-----------

VISA DESJARDINS

Industries Mega ; petits outils garage	107,31 \$
D2 Technologie ; iPhone SE 64g pour voirie	194,31 \$
Dépanneur 4 saisons ; essence 126,66 l.	122,30 \$
Industries Méga ; vis pour Inter	79,41 \$
Macpek ; entretien camion asphalte	192,80 \$
Dépanneur 4 saisons ; essence 106,53 l.	109,62 \$
Parc Rivière Gentilly ; Géro s'est trompé de carte	1,50 \$.
Parc Rivière Gentilly ; Géro s'est trompé de carte	45,99 \$.
Laferté ; quincaillerie Mack	98,59 \$
Proxi Bon-Conseil ; essence 59,67 l.	59,31 \$
Dépanneur 4 saisons ; diesel 10 roues 167,53 l.	192,50 \$
Petro-Canada ; essence 37 l.	40,67 \$
Dépanneur 4 saisons ; essence 97,18 l.	100,00 \$
Réno-Dépôt ; quincaillerie Mack	169,32 \$
Dépanneur 4 saisons ; essence 90,14 l.	92,75 \$
Réno-Dépôt ; quincaillerie pour MDJ	42,06 \$
Macpeck ; lumières Mack	40,56 \$
Macpek ; quincaillerie Mack	212,47 \$
Dépanneur 4 saisons ; essence 102,01 l.	104,98 \$
Hydraulique et technologie ; Inter et garage	95,02 \$
Hoover instrument ; système de pompage	118,19
Dépanneur 4 saisons ; essence 12,45 l.	12,82 \$
Total du chèque	2 232,48 \$

INDUSTRIELLE ALLIANCE

Manon Lemaire juillet 2020 #083128488	165,38 \$
Mathilde Potvin juillet 2020 #1815046800	110,96 \$

GROUPE MASKATEL

Août (336-7136) usine d'épuration	52,52 \$
Août (336-7145) bibliothèque	52,59 \$
Août (336-7149) garage et aqueduc	61,80 \$
Août (336-4460) bureau	183,62 \$
Août (336-4917) centre comm et MDJ	68,80 \$
Total du chèque	419,33 \$

GLOBAL PAYMENTS S.E.N.C.

Frais paiement direct juillet 2020	43,11 \$
------------------------------------	----------

Total des chèques émis et des dépôts directs : 13 194,02 \$

189.09.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 13 194,02 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 19 891,46 \$;
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant total de 134 967,15 \$ incluant 28 757,27 \$ pour le total des chèques émis et 106 209,88 \$ pour le fichier du dépôt direct;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Dossiers municipaux

a) Calendrier des séances ordinaires 2021

CONSIDÉRANT l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

190.09.2020 Sur proposition de François Bilodeau
appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021, qui se tiendront les lundis suivants et débiteront à 20 h à la salle du conseil municipal, soit au 319, rue Principale;

• 11 janvier	• 8 février	• 15 mars (3 ^e lundi)
• 12 avril	• 10 mai	• 7 juin (1 ^{er} lundi)
• 5 juillet (1 ^{er} lundi)	• 16 août (3 ^e lundi)	• 13 septembre
• 18 octobre (3 ^e lundi)	• 15 novembre (3 ^e lundi)	• 13 décembre

- qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Achat d'une génératrice mesures d'urgence

REPORTÉ

c) Location d'un photocopieur

CONSIDÉRANT QUE le bail de location d'une durée de 66 mois du photocopieur Konica Minolta BH-C308 provenant de Buropro Citation viendra à échéance en juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults doit faire une dénonciation du contrat trois mois avant la date d'expiration à GC Crédit-bail Québec Inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a reçu des offres de services de location de photocopieur de Buropro Citation et de Hamster Mégaburo;

CONSIDÉRANT QUE l'offre la plus avantageuse est celle de Hamster Mégaburo;

191.09.2020 Sur proposition de François Bilodeau appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'aviser GC Crédit-bail Québec Inc. que nous ne renouvelerons pas le contrat No 155000475;
- que le contrat signé avec Hamster Mégaburo entrera en vigueur seulement en juin 2021, soit à la fin de l'entente signée pour le photocopieur Konica Minolta BH-C308.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Dépôt des états financiers au 31 décembre 2019

CONSIDÉRANT QUE la présentation des états financiers se terminant au 31 décembre 2019 a été faite à 19 h avant cette séance par Monsieur Danny Coderre, MBA, candidat à la profession de CPA de la firme FBL;

192.09.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter les états financiers 2019 tels que déposés et de reconduire le mandat pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Congrès FQM 2020

Le 21 août dernier, le comité exécutif de la Fédération québécoise des municipalités a pris la décision d'annuler son Congrès annuel et son Salon affaires municipales qui devaient se tenir du 24 au 26 septembre prochain au Centre des congrès de Québec.

f) Rapport du Maire sur les faits saillants des derniers états financiers

CONSIDÉRANT QUE le maire présente le rapport sur la situation financière et les faits saillants de 2019 pour la municipalité, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal.

193.09.2020 Sur proposition de Nancy Fontaine appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de publier le rapport du maire sur le site internet de la municipalité, ainsi que dans le journal Le Jaseur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. Voirie

a) **Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

- Asphaltage;
- Recevoir les abrasifs pour 2020-2021;
- Installation des détecteurs de benne sur les 10 roues;
- Réparation des pompes à la station de pompage;
- Dégagement des garde-corps dans les divers rangs.

a1) **Coupe d'arbres dans le rang Sainte-Anne**

CONSIDÉRANT QU'un membre du conseil demande l'abattage des arbres dangereux adjacent à la rue Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT QUE la coupe desdits arbres est pour protéger la rue Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit aviser les propriétaires du lot 5 370 980;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité demandera un permis d'abattage d'arbres à la MRC Drummond;

194.09.2020 Sur proposition de François Bilodeau
appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater l'inspecteur municipal à procéder à la coupe d'arbres après la réception du permis d'abattage d'arbres et d'en aviser les propriétaires du lot .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Période de questions à 20 h 30

- M. Courtois demande s'il y a une réglementation sur les airbnb sur le territoire.

b) **Programme d'aide à la voirie locale : volet entretien des routes locales**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports versera une compensation de 185 251 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

195.09.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'informer le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces

routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

- d'attester la véracité des frais encourus couverts par le PAERRL au montant de 185 251,00 \$;
- que la firme FBL soit mandatée, à titre de vérificateur externe, pour remplir la déclaration finale des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Adjudication des soumissions : déneigement 2020-2021 des cours municipales et autres

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions sur invitation a été faite le 17 septembre 2020 à 10 h;

CONSIDÉRANT QUE le déneigement de la section 1 de la soumission devra être fait avant 7 h 00 a. m. tous les jours de semaine;

CONSIDÉRANT QUE pour être éligible au point 2 (service à la demande de l'officier municipal) de la soumission la force du tracteur devra être supérieure à 150HP;

196.09.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'octroyer le contrat de la section 1 de la soumission à 9333-9497 Québec Inc. au montant de 3 700,00 \$ plus les taxes applicables pour le déneigement 2020-2021 des cours suivantes :
 - École cour avant et cour arrière 410, rue Principale;
 - Bibliothèque municipale 400, rue Principale;
 - Bureau municipal 315-319, rue Principale;
 - Maison des Jeunes incluant le chemin d'accès à la patinoire 430, rue Principale.

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'octroyer le contrat de la section 2 à la Ferme Nollard et Garage Martin Allard au taux horaire de 125 \$/h plus les taxes applicables pour la section du service à la demande de l'officier municipal pour les services suivants :
 - autres cours municipales;
 - stationnement de l'église;
 - les bordures de chemins et viaduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Fauchage des abords de routes

197.09.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de :

- renouveler de gré à gré l'entente avec l'Entreprise E. Bélanger pour une durée de 3 ans, soit 2021-2022-2023 pour les montants suivants :
 - 1^{ère} coupe : 2 250,00 \$ plus les taxes applicables pour le fauchage à partir de l'accotement jusqu'au fond du fossé.

- 2ème coupe : 9 900,00 \$ plus les taxes applicables pour le fauchage à partir de l'accotement jusqu'à la limite des propriétés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) MTMDET : interventions à réaliser sur une route

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2020 peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

198.09.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de :

- que la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2020;
- que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;
- que la Municipalité nomme Madame Manon Lemaire, directrice générale à titre de représentante autorisée à signer les documents soumis par le MTMDET pour lesdits travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. Hygiène du milieu

a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François

Monsieur François Bilodeau, conseiller, fait un compte rendu de la dernière réunion.

12. Urbanisme

a) Permis de construction août 2020

Deux (2) permis ont été délivrés pour le mois d'août 2020.

13. Loisirs et culture

a) Bibliothèque

Le maire fait la lecture du compte rendu de Madame Mathilde Potvin, coordonnatrice de la bibliothèque Michel-David.

b) Maison des jeunes : plantation d'un arbre

CONSIDÉRANT QUE la Semaine des maisons des jeunes aura lieu du 12 au 18 octobre prochain;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement des maisons des jeunes a pensé créer un geste commun pour souligner les MDJ;

CONSIDÉRANT QUE la MDJ des Saults aimerait planter un arbre dans un endroit significatif de la municipalité le 13 octobre prochain;

199.09.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser la MDJ des Saults à planter un arbre à l'endroit où l'inspecteur municipal de la voirie leur aura désigné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Le Jaseur

CONSIDÉRANT QUE la conception du Jaseur sera faite par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la conceptrice du journal demande aux membres du conseil que la page couverture, ainsi que la quatrième de couverture soient imprimés en couleur;

200.09.2020 Sur proposition de Nancy Fontaine appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults que la page couverture, ainsi que la quatrième de couverture du journal Le Jaseur soient imprimés en couleurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Loisirs : partage de ressources

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Sainte-Brigitte-des-Saults et de Sainte-Perpétue désirent présenter un projet d'embauche de ressource en loisir dans le cadre de l'aide financière;

201.09.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- qu'il s'engage à participer au projet d'embauche de ressource en loisir et à assumer une partie des coûts;
- d'autoriser le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds région et ruralité;
- de nommer la Municipalité de Sainte-Perpétue organisme responsable du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

CONSIDÉRANT QUE le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) est un programme fédéral de subventions et de contributions;

CONSIDÉRANT QUE ce programme offre un soutien financier pour la réalisation de projets ayant une influence positive sur la vie des aînés et dans leur collectivité;

202.09.2020 Sur proposition de Christian Jutras appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de présenter une demande de subvention pour le projet de réfection de la salle n° 2 du centre communautaire pour un montant maximal de 25 000 \$;
- que madame Manon Lemaire, directrice générale soit autorisée à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. MRC

a) Compte-rendu MRC

Monsieur Jean-Guy Hébert, maire, fait un compte rendu de la dernière réunion.

b) MRC Nicolet-Yamaska : renouvellement de l'entente des insectes piqueurs

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a participé au mandat de contrôle biologique des insectes piqueurs au cours des trois dernières années;

CONSIDÉRANT QUE ce mandat se termine en 2020;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Nicolet-Yamaska devra publier un appel d'offres public à l'automne 2020;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a évalué la pertinence de ce contrôle biologique des insectes piqueurs;

203.09.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults qu'il est intéressé à poursuivre sa participation au contrôle des insectes piqueurs ***sous réserve des coûts du mandat.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. Questions diverses

Aucun point à inscrire.

16. Levée de la réunion

204.09.2020 Il est 21 h 00, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Gagnon de lever la présente séance.

N.B. – Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Manon Lemaire
Directrice générale